

# « Cantines de terroir » : investissement, animation, formation

Pour mémoire, les actions conduites dans le cadre du projet « Cantines de Terroir » s'inscrivent dans un **PROGRAMME D' ACTIONS** validé par les élus :

- ▶ **AXE 1** : Equiper, structurer et organiser les cuisines pour augmenter la part de produits frais, locaux et de qualité.
- ▶ **AXE 2** : Structurer et organiser les producteurs locaux pour répondre à la demande des cuisines centrales et des cantines.
- ▶ **AXE 3** : Former, informer, faire se rencontrer professionnels de la production, de la transformation, parents et enfants aux différents aspects du projet « Cantines de terroir ».
- ▶ **AXE 4** : Soutenir activement la démarche.

## LES ACTIONS EN COURS ...

### ➤ Lancement de la charte "Cantines de Terroir"

Une charte a été proposée à la signature aux 29 cantines du Pays. Sur 22 cantines potentielles (certaines délèguent leur service à des cuisines centrales hors département et ne sont donc pas comptées), 13 ont (ou vont) signer la charte (ce qui représente 1500 repas par jour). Cette charte permet de valoriser et établir une sorte d'engagement avec les cantines qui souhaitent s'investir dans la démarche d'un approvisionnement local en produits frais et/ou biologiques, et en circuits courts. L'objectif est de s'approvisionner avec au moins 50% de produits locaux au terme de la troisième année. Un bilan sera réalisé en fin d'année scolaire 2011-2012 afin de mesurer les premières avancées. Nous sommes en attente de quelques signatures de charte supplémentaires ...

### ➤ Sensibilisation des parents d'élèves

Une plaquette de sensibilisation est en cours de réalisation afin d'informer les parents d'élèves de l'évolution du programme "Cantines de terroir". Le but est de résumer les différentes actions accomplies par le Pays ainsi que celles à venir. La définition du projet permettra aux parents de mesurer l'impact des actions menées par le Pays pour le développement de l'approvisionnement local des cantines.

## LES ACTIONS À VENIR...

### ➤ Equipement et aménagement des cuisines

Utiliser des produits frais et locaux demande un travail différent des cuisiniers, et une adaptation à des techniques particulières comme l'épluchage des légumes ou la conservation des aliments. Les cuisiniers ont alors besoin de matériels adaptés pour gagner du temps, faciliter leurs tâches et répondre aux exigences attendues. Dans le cadre de l'appel à projet « Economie Solidaire » de la Région Midi-Pyrénées, trois projets d'équipements professionnels ont été financés à hauteur de 4000 € en 2010 :

- Cantine de Le Fossat : four à chaleur mixte
- Cuisine centrale Hérisson Bellor : éplucheuse inox
- Cantine du SIVE Rieux de Pelleport-Bénagues : table réfrigérée

En 2012, l'association de Pays devrait pouvoir mobiliser la **dotation « Vocation territoriale et expérimentation »**, dispositif du Conseil Régional permettant au territoire de bénéficier d'aides conséquentes pour des travaux d'aménagement des cantines et d'acquisition de matériels. Une information sera faite aux élus au cours du second semestre 2011.

### ➤ Un repas terroir au mois octobre

Après le succès du premier « repas terroir » organisé par le Pays en 2010, l'initiative sera reconduite au cours de l'automne dans les cantines signataires de la charte « Cantines de terroir » comme celles de Pamiers, Saverdun, Le Fossat, Le Carla Bayle ...

L'année dernière, 1815 élèves des cantines du Pays ont dégusté un repas à base de produits ariégeois. Cette année, les enfants pourront profiter d'un même repas servi sur des tables décorées de sets ludiques. Des dessins seront réalisés par les enfants des CLAE du Pays pour élaborer ces sets. Lors de la conférence de presse dédiée à la promotion de ce repas terroir, une « plaque signalétique » sera remise aux structures signataires de la charte « Cantines de terroir » signifiant leur engagement dans la démarche.

### ➤ Formation du personnel des cuisines et des responsables des achats publics

Au travers de cette action de formation, les objectifs sont de permettre au personnel des cuisines et aux chargés des marchés publics d'acquiescer les connaissances nécessaires en matière de restauration collective locale, et, d'appréhender la préparation culinaire différemment en intégrant des produits frais et locaux.

Pour ce faire, un questionnaire a été envoyé aux cuisiniers des cantines du Pays ainsi qu'aux élus afin de connaître et évaluer les besoins en matière de formation. Dans un second temps, une phase de sensibilisation des élus se fera à travers l'organisation d'une conférence. Celle-ci permettra d'échanger sur les pratiques des territoires engagés dans la dynamique d'une restauration collective locale et de discuter du rôle essentiel de la formation du personnel des cuisines. Un partenariat avec le CNFPT (Centre de Formation de la Fonction Publique Territoriale) permettra de proposer un plan de formations adapté aux besoins recensés.



**Pays des Portes d'Ariège-Pyrénées**  
Hôtel de ville - Place du Mercadal  
09100 PAMIERS  
Tel / Fax : 05 61 68 89 47  
Mail : [contact@pays-portes-ariegepyrenees.fr](mailto:contact@pays-portes-ariegepyrenees.fr)  
**Chargés de mission Pays :**  
Fanny ROUSSEAU, Florian SICARD, Denis PAGES  
**Personnes à contacter dans vos territoires ...**  
*Communauté de Communes de l'Arize*  
M. Hervé BARTHE 05 61 60 14 63  
*Communauté de Communes de la Lèze*  
M. Denis PAGES 05 61 68 55 90  
*Cité de Communes du Canton de Saverdun*  
Mme Emmanuelle BROTHIER 05 61 67 84 43  
*Cité de Communes du Pays de Pamiers*  
Mlle Christelle COUPADE 05 34 01 21 73

## Pays des Portes d'Ariège-Pyrénées

# Lettre d'information

Lettre d'information semestrielle  
Janvier - Juin 2011 n°6

## Brèves du Pays

### 2002-2012 : bilan de 10 années d'existence du Pays

L'association de Pays a été créée en septembre 2000 et la démarche Pays a été officialisée par la rédaction de la Charte de Pays, finalisée en 2002. Ce document, qui fixe la stratégie de développement du territoire du Pays, est valable 10 ans.

Ainsi, en 2012, le moment sera venu d'effectuer un bilan de l'action du Pays et d'évaluer la mise en œuvre de la Charte. En complément, les membres du Bureau ont décidé l'actualisation du diagnostic de territoire afin de

préciser les dynamiques et enjeux du territoire, 10 ans après la création du Pays.

Ce travail a été confié aux chargés de mission du Pays, et sera réalisé en mobilisant divers partenaires.

### Zéro Phyto : la sensibilisation se poursuit ...

Le Pays poursuit son travail en matière de sensibilisation aux enjeux de l'utilisation de pesticides dans les espaces publics. Pour ce faire, une série de panneaux de sensibilisation a été conçue, traitant de différents messages liés à la problématique des « phytos ».

Proposés aux collectivités engagées dans des démarches de

réduction des pesticides, ces panneaux sont destinés à être implantés dans les espaces publics.

Les communes de Saint-Quirc et de Montaut, ainsi que la Cité de Communes du Canton de Saverdun ont commandé 50 panneaux au total.

En complément, l'association de Pays collabore avec d'autres structures du bassin Adour-Garonne afin d'élaborer un « recueil d'expériences » qui permettra de sensibiliser les élus locaux aux différentes manières de limiter le recours aux phytosanitaires dans les communes.

### Patrimoine protestant : le Pays mobilise les compétences des acteurs locaux

Courant 2008, les communes des Bordes s/ Arize et Gabre ont déposé des dossiers de demande de subvention pour la restauration de leur temple protestant. Les partenaires financiers ont ajourné les dossiers demandant la réalisation d'une action de valorisation du patrimoine protestant, à l'échelle du Pays.

C'est ainsi que l'association de Pays a commencé à travailler sur cette thématique, en mobilisant les compétences des acteurs locaux. Le Pays a alors pu bénéficier de l'aide de Mme NEIRINCK de la Société

historique et archéologique de Pamiers Basse Ariège, qui est par ailleurs conservatrice générale du patrimoine, ainsi que de l'aide de M. ALIQUOT, gérant du site Internet *Historiège* et conservateur des objets d'arts de l'Ariège.

Tous deux ont contribué à la réflexion du Pays en réalisant gratuitement une étude complète sur l'histoire du protestantisme dans le département et sur les hauts lieux dans le Pays (ex : temples protestants, lieux d'assemblée du désert, etc).

Une belle opportunité pour l'association de Pays qui dispose ainsi aujourd'hui d'une

base solide afin d'alimenter le travail de création de produits touristiques conduit avec les Offices de Tourisme et les Ctés de Communes du territoire.

Des circuits pédestres et cyclo sont pressentis, ainsi qu'une route thématique à l'échelle du Pays, un parcours canoë sur la rivière Ariège, une signalétique aux abords des temples et autres lieux d'intérêts, ainsi que la publication sous forme de livret de l'étude de Mme NEIRINCK et M. ALIQUOT.

## Sommaire

Brèves du Pays	1
Sentiers d'interprétation et charte architecturale	2 - 3
Point sur le projet « Cantines de Terroir »	4

# Un réseau de 8 sentiers d'interprétation faune / flore se dessine à travers le Pays

## Un projet rayonnant sur tout le Pays

Lancé au printemps 2010, le projet « **Accompagnement à la mise en place de sentiers d'interprétation faune / flore** » vise à aider plusieurs collectivités dans la mise en œuvre de sentiers d'interprétation du patrimoine naturel. L'association de Pays apporte une importante plus-value au territoire, en mutualisant les moyens financiers et techniques et en proposant aux communes une prestation à coût réduit. Cette prestation, réalisée avec l'aide d'un bureau d'études, comprend un inventaire de la ressource, un plan d'interprétation, la conception et la fabrication de supports d'interprétation.

Suite à un appel à projets lancé début 2010, **8 sentiers ou sites ont été sélectionnés** : les sentiers de Bonnac et Arvigna portés par la CdC Pays de Pamiers, les sentiers de Mazères et Saint-Quirc portés par la CdC Canton de Saverdun, les sentiers de Pailhes, Sieuras et Saint-Jean du Falga portés par les communes concernées, et enfin, le sentier du Mas d'Azil porté par l'Office de Tourisme Arize-Lèze.

Tous les sentiers seront conçus selon une charte graphique similaire devant renforcer l'idée d'un « **réseau** ». En effet, sur chaque sentier, un panneau accueillera les visiteurs, et un texte expliquera que plusieurs autres sentiers peuvent être parcourus dans les environs, traitant de thématiques différentes et complémentaires.

## Mi-2011, le projet arrive à un carrefour !

Le projet a été divisé en deux tranches : réalisation des sentiers de Mazères, Saint-Quirc et Sieuras de juillet 2010 à juillet 2011, et, réalisation des sentiers de Bonnac, Arvigna, Pailhes, Saint-Jean du Falga et Le Mas d'Azil de mai 2011 à juin 2012.

Ainsi, le mois de juin 2011 constitue un tournant dans le projet. D'un côté, le bureau d'études finalise la conception graphique des 3 premiers sentiers, et les supports seront prochainement fabriqués pour une livraison fin juillet ; d'un autre côté, la réflexion est lancée sur les 5 autres sentiers d'interprétation, mobilisant les élus et autres personnes ressources.

## Un sentier, une histoire, des supports ...

Sur chaque sentier, le bureau d'études s'efforce de trouver une « **histoire** » à raconter au visiteur, qui permettra d'évoquer le patrimoine naturel, mais également le patrimoine humain (traditions, savoir-faire ...) ou bâti (château, moulin, fontaine ...), d'une manière ludique et originale. **Il n'y a rien de pire qu'une liste d'espèces de plantes, avec le nom latin et les propriétés de chacune !** Le visiteur aura tout oublié quelques mètres après la borne, et l'objectif de sensibilisation ne sera pas atteint.



Couverture du livret pédagogique de Saint-Quirc

Une fois l'idée originale trouvée et validée par les élus, le bureau d'études déroule ce scénario sur divers « **supports d'interprétation** ». Autant que possible, il faut que ces supports soient pédagogiques et ludiques, de manière à rendre la lecture agréable et que l'information puisse être facilement comprise et retenue. Il est également possible de faire passer certains messages que les élus jugent importants, tel que la vie à la campagne dans le cas de Sieuras. Du côté de Saint-Quirc, les élus ont retenu l'option « **livret pédagogique** ». Les visiteurs arriveront au panneau de départ, où ils pourront prendre un livret dans une boîte. Le long du sentier, ils suivront des bornes numérotées. A Mazères ainsi qu'à Sieuras, les élus ont opté pour des supports tels que des tables de lecture, des panneaux verticaux, mais également des bornes questions / réponses. Ces derniers amènent les visiteurs à manipuler des objets, les rendant actifs dans l'apprentissage, ce qui favorise la mémorisation des informations. **Pour découvrir les « cubes pivotants » ou les « trièdres, vous n'aurez d'autre choix que d'assister à l'inauguration des sentiers qui se tiendra fin septembre à Sieuras !** Ou alors, vous pouvez consulter le site Internet du Pays où des articles et photos décrivent en détail le projet et les différentes réalisations ...

### Les Sentiers du Pays

#### La balade des Mazériens

**Un Parcours, deux histoires**

En suivant les pas de ces deux personnages, vous découvrirez pourquoi l'Hers et le Raunier sont si chers à leur cœur. Vous comprendrez aussi le rôle de ces deux rivières dans l'histoire de la ville de Mazères. Ainsi que les animaux et les végétaux qui peuplent leurs eaux et vivent sur leurs berges.

Vous pouvez parcourir la boucle dans les deux sens, à vous de choisir qui vous voulez suivre !

*La première fois que j'ai vu ton père, c'était ici... Moi j'allais ramasser des plantes sur les bords du Raunier. Suis-moi et tu découvriras comment on a fini par se retrouver*

*La première fois que j'ai vu ta mère, c'était ici... Moi j'allais pêcher sur les bords de l'Hers. Viens avec moi et tu comprendras comment on a fini par se rejoindre*

✓ **Départ par le Raunier**  
Empruntez la rue Saint-Sauveur derrière vous

✓ **Départ par l'Hers** >>>  
Tournez à droite dans la rue Gaston de Foix puis à gauche dans la rue de l'Hôtel de Ville

**Le Parcours** 4 km, 1h30 à 2h00

**Le Pays** Vous êtes dans le Pays des Portes d'Arize-Pyrénées, territoire situé à mi-chemin entre la plaine de la Garonne et le chaînon des Pyrénées. C'est une contrée propice à la découverte de la nature et la pratique de la randonnée en famille avec ses circuits aménagés et ses vallées découpées par de nombreux cours d'eau.

**Partenaires du projet**

Panneau de départ du sentier de Mazères. Ce visuel sera maintenu sur une structure en bois d'une hauteur de 1,80 mètres

# Les cahiers de recommandations architecturales et paysagères

## Charte architecturale et paysagère : 3 années de réflexion

Après une première année (2010) consacrée à un diagnostic à l'échelle du Pays (diagnostic des paysages, état des lieux des surfaces bâties, réseau hydrographique et organisation du territoire ...), la Charte architecturale et paysagère rentre dans le vif du sujet au cours de l'année 2011 avec la réalisation de cahiers de recommandations par Communauté de Communes. L'année 2012 sera quant à elle dédiée à la rédaction de fiches par commune.

**Les cahiers de recommandations ont pour objectif de répondre aux problématiques dégagées lors de l'année 1 en émettant des propositions à mettre en œuvre localement à l'usage des décideurs ou particuliers. Chaque communauté de communes fait l'objet d'un cahier qui définit des stratégies d'actions en matière de paysage, d'architecture, d'urbanisme et d'environnement dans le respect de l'identité et la singularité de chaque territoire composant le Pays.**

Au cours de cette année 2011, les cahiers de recommandations seront élaborés comme suit :

- JANVIER à JUIN : Cahiers de recommandations des vallées de l'Arize et de la Lèze
- JUILLET à DECEMBRE : Cahiers de recommandations du Pays de Pamiers et du Canton de Saverdun

## Les préconisations pour la vallée de l'Arize

Le territoire de l'Arize se divise en **plaine alluviale** de l'Arize, **coteaux** de l'Arize et **montagne du Plantaurel**. Il s'agit d'un territoire fort et très structuré ; qui offre des points de vues spectaculaires sur le grand paysage, la vallée de l'Arize, les Pyrénées ; avec un caractère rural affirmé et des modes d'occupation entretenant encore des rapports intelligibles avec le territoire ; des architectures traditionnelles qui révèlent les caractéristiques du territoire ; et des sites remarquables qui rendent compte de la richesse patrimoniale du territoire de l'Arize sur le plan environnemental, architectural, paysager et historique.

- Afin de consulter le cahier de recommandations de l'Arize, il est possible de :
1. Demander une copie du document intégral à l'association de Pays,
  2. Consulter une synthèse sur le site Internet : [www.pays-portes-ariegepyrenees.fr/2011-cahiers-de-recommandations-par-cte-de-communes](http://www.pays-portes-ariegepyrenees.fr/2011-cahiers-de-recommandations-par-cte-de-communes)

Pour la vallée de l'Arize, le bureau d'études a défini des préconisations autour de 3 thèmes ...

### THÈME 1. ORIENTATIONS ET RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES PAYSAGES URBAINS

Les préconisations concernent :

- La **valorisation du patrimoine bâti** (ex : respecter la logique d'implantation des espaces bâtis, créer une cohérence de traitement des espaces publics du territoire ...)
- L'**intégration des constructions nouvelles** (ex : trouver du lien entre nouveaux quartiers et centres anciens, limiter l'impact des constructions nouvelles dans le paysage, respecter la typologie locale ...)

### THÈME 2. ORIENTATIONS ET RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES PAYSAGES RURAUX ET DE NATURE

Les préconisations concernent :

- La **préservation des terroirs agricoles, garants de la signature identitaire des paysages de l'Arize** (ex : maîtriser l'urbanisation et affirmer les coupures urbaines dans les documents d'urbanisme, encourager les agriculteurs à se lancer dans des études et projets d'aménagement durables de leurs exploitations, éviter que les aménagements publicitaires implantés aux bords des axes de circulation ne contribuent à dégrader la qualité des paysages ruraux ...)
- La **préservation et valorisation de la richesse environnementale et paysagère du territoire** (ex : maîtriser le développement urbain afin de respecter les équilibres entre espaces urbains, espaces agricoles et espaces naturels et d'affirmer l'identité de chaque espace, mettre en place un schéma de continuités écologiques à l'échelle intercommunale, s'appuyer sur le concept porteur de « *La Vallée des Sciences* » pour développer des Sites-projets permettant de comprendre le fonctionnement de certains écosystèmes, protéger et valoriser le patrimoine architectural identitaire de l'Arize ...)

### THÈME 3. ORIENTATIONS ET RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES INFRASTRUCTURES

Les préconisations concernent :

- La **valorisation du paysage, des routes de l'Arize, itinéraires de découverte du territoire** (ex : encourager l'enfouissement des réseaux, identifier les itinéraires routiers qui offrent des points de vues spectaculaires « Les Routes Paysages », développer une gestion écologique et paysagère des abords des routes, mettre en place des études de requalification urbaine des entrées et traversées de bourgs ...)
- La **développement des itinéraires « modes doux de déplacement »** (ex : développer des itinéraires et franchissements sécurisés pour les circulations douces aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, assurer des liaisons douces entre les différents quartiers et les pôles d'attractivités, ...)

RAPPELS

**La charte architecturale et paysagère du Pays a pour objectif de fournir aux élus un état des lieux du patrimoine architectural et paysager du territoire, ainsi que des préconisations devant favoriser la préservation et la valorisation de ce patrimoine. Les élus locaux pourront reprendre et adapter ces préconisations générales dans leur document d'urbanisme, en fonction des contextes locaux et des objectifs des collectivités.**

**La charte n'est pas un document opposable, c'est un document d'orientation et de conseil aux collectivités.**